



**DISTRIBUTION DE COMPRIMES
D'IODURE DE POTASSIUM
AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
D'ILLE ET VILAINE**

Mme/M.....responsable légal de
en classe de.....

AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) Le chef d'établissement (1) rayer la mention inutile
à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à Le.....

Signature

Catéchèse et culture religieuse

Nom de l'enfant : Prénom : Classe :

- suivra le parcours de catéchèse et se préparera au sacrement de la 1ère communion, la profession de foi (6^{ème})
- suivra le parcours de culture chrétienne
- autorise mon enfant à aller à l'espace pastoral sur le temps du midi (élève de cycle 3)

- J'accepte d'accompagner un groupe de catéchèse ou de culture chrétienne tout au long de l'année.

OUI - NON (entourer la réponse choisie)

Merci d'indiquer vos disponibilités, nous essaierons de nous adapter à votre emploi du temps.

Nom du parent animateur : Disponibilités :

A, le/...../..... Signature(s)

Restauration

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant à la cantine en tarif régulier. Votre enfant mangera donc au moins deux fois par semaine à la cantine.

Afin que nous puissions être au plus proche dans nos prévisions des denrées, merci de compléter le tableau ci-dessous.

Mettre une croix les jours de présence.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Restauration				

Carte de sortie pour enfant d'élémentaire

Nom : Prénom : Classe :

Si je mets une croix mon enfant est autorisé à sortir seul de l'établissement, sinon remplir le 2ème tableau.

Il est possible de remplir les 2 tableaux.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
12 h 00				
16 h 30				
Horaires libres*		Ex. 17h30		

* indiquer un horaire sur la carte pour les soirs désirés. (voir ex.)

Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Nom	Prénom	Lien de parenté

A, le/...../..... Signature(s)

En cas d'oubli de la carte, votre enfant sera emmené soit à la cantine, soit à la garderie.
Merci de votre compréhension.

Garderie

L'inscription à la garderie est obligatoire. Vous avez 2 possibilités :

- Soit votre enfant vient de manière régulière à la garderie et dans ce cas vous pouvez l'inscrire pour l'année. Possibilité de changement de manière ponctuelle via école directe. Remplir le tableau par une croix pour les présences.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin				
Garderie soir				

- Soit, vous inscrivez votre enfant ponctuellement en fonction de vos besoins via école directe.